

Réf: Dossier N° : 57753

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « DIJAH AUTO SERVICES »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, NON LOIN DU 22<sup>e</sup>  
ARRONDISSEMENT, 26 BP 1326 ABIDJAN 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DIJAH AUTO SERVICES » .

Objet: Commerce Général ; Achat et Vente de matériel et équipements sportif ; Travaux bâtiments Electricité ; Plomberie et Divers ;Prestation d'entretien et nettoyage de locaux, pelouses et espaces verts. Activités secondaires : Gestion de main d'oeuvres occasionnelles, Import-Export, étude,Contrôle et suivi des travaux ; Etude architectural et technique

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, NON LOIN DU 22<sup>e</sup>  
ARRONDISSEMENT, 26 BP 1326 ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur COULIBALY KARNA FOUIGNIGUE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31543 du 04/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28248 du 04/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

